

-  
Jeudi 15 décembre 2022

## PROLONGEMENT DE LA LIGNE 1 L'ETAT BLOQUE LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS FRANCILIENS

---

Île-de-France Mobilités rappelle la nécessité de réaliser le prolongement de la ligne 1 du métro jusque Val de Fontenay. Ce projet doit permettre à 100 000 personnes chaque jour d'utiliser un mode de déplacement performant et respectueux de l'environnement.

A la suite de l'enquête publique et du rapport de la commission d'enquête, le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, à l'unanimité, avait approuvé le 12 juillet 2022 la déclaration de projet assortie de 2 modifications et 7 engagements permettant d'améliorer sensiblement le projet.

**Le projet de prolongement de la ligne 1 du métro à Val de Fontenay, indéniablement d'intérêt public !**

**Le projet a déjà fait l'objet de cinq délibérations adoptées à l'unanimité par le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités.**

Avec ses trois nouvelles stations, Les Rigollots, Grands Pêcheurs et Val de Fontenay, le prolongement de la ligne 1 répond à un double enjeu d'amélioration de la desserte :

- **à l'échelle rapprochée**, 75 000 habitants seront mieux desservis à sa mise en service
- **à l'échelle métropolitaine**, le prolongement créera une correspondance majeure avec le RER A, le RER E, la ligne 15 du métro, le tramway T1 et ainsi permettra une meilleure accessibilité **aux pôles d'équipements, d'études et d'emplois de la région.**

Le projet offrira des gains de temps de temps notamment pour les quartiers situés à proximité des stations Les Rigollots et Grands Pêcheurs. Il apportera **une alternative fiable et confortable à la voiture individuelle et contribuera ainsi à l'objectif de développement durable de l'Île-de-France, avec 95 000 voyageurs supplémentaires attendus à la mise en service par jour sur ce prolongement.**

### **Des engagements forts pour garantir un chantier exemplaire**

A l'issue de l'enquête publique qui a recueilli une participation exceptionnelle dont une grande partie en faveur du projet et de l'avis de la commission d'enquête, **Île-de-France Mobilités a d'ores et déjà modifié le projet et pris des engagements pour répondre à chacune des réserves développées par la commission d'enquête dans la délibération du Conseil d'administration du 12/07.**

Les maîtres d'ouvrage, Île-de-France Mobilités et la RATP ont apporté deux principales modifications au projet et formalisé sept engagements pour la poursuite des études et la réalisation du projet. Ces derniers tiennent compte des observations émises durant l'enquête publique par le public, de l'avis de la commission d'enquête, des avis des collectivités territoriales, et de l'avis de l'autorité environnementale.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

### **S'agissant du Bois de Vincennes :**

- **Modification N°1 :** déplacement de l'installation de la future base vie du chantier sur l'avenue Fayolle (sur un espace déjà imperméabilisé) pour limiter les impacts sur les espaces végétalisés dans le Bois de Vincennes ;
- **Modification N°2 :** réalisation de l'enfouissement du poste de redressement dit OA1, pour limiter l'impact visuel dans le Bois de Vincennes ;
- **Engagement N°1 :** étudier l'optimisation des emprises travaux de l'ouvrage d'entonnement pour limiter l'impact sur l'alignement d'arbres de l'avenue de la Dame Blanche ;
- **Engagement N°2 :** imposer un cahier de prescriptions strictes aux entreprises pour limiter et réduire les impacts sur la faune et la flore durant les travaux (limitation des périodes de travaux en dehors des périodes de reproduction et d'élevage, abattage d'arbres au strict minimum et dans le respect de la faune présente, mesures de protection des arbres conservés à proximité des travaux) mais aussi sur les bâtiments riverains concernant le bruit, l'impact visuel et les circulations routières ;
- **Engagement N°3 :** mettre en œuvre une stratégie de compensation écologique et forestière ambitieuse sur des sites de préférence dans le Bois de Vincennes, en concertation avec les acteurs du site (Ville de Paris, inspection des sites, DRIAFA).

### **S'agissant de la Zone d'activités Fontaine du Vaisseau :**

- **Engagement N°4 :** mettre en œuvre une stratégie concertée d'accompagnement individualisé des entreprises en lien avec la Ville de Neuilly-Plaisance permettant de viser le maintien des activités sur le territoire et d'accompagner la réinstallation d'une zone d'activité après la réalisation des travaux nécessaires au prolongement de la ligne 1 ;

### **S'agissant des stations Les Rigollots et Grand Pêcheurs :**

- **Engagement N°5 :** limiter les emprises au strict besoin de réalisation des ouvrages de génie civil des stations du prolongement de la ligne 1. L'aménagement en surface sera défini en concertation avec les villes ;

### **S'agissant des problématiques géotechniques et hydrogéologiques :**

- **Engagement N°6 :** approfondir les études selon les normes en vigueur dans la perspective du dossier d'autorisation environnementale unique qui sera soumis à enquête publique ;

### **S'agissant des impacts sonores en phase chantier :**

- **Engagement N°7 :** mettre en place des mesures exemplaires visant à réduire les bruits à la source et leur diffusion pour minimiser les impacts sur les habitations et les établissements de santé riverains ainsi qu'un système de contrôle et de surveillance en continu pendant les travaux.

**Ce projet ne peut donc pas être abandonné. Île-de-France Mobilités demande à l'Etat son engagement au CPER pour poursuivre les études.**

## LE PROJET

Avec ces trois nouvelles stations \_ Les Rigollots, Grands Pêcheurs et Val de Fontenay \_ le prolongement permettra de mieux desservir environ 73 500 habitants à sa mise en service, en plus de renforcer le maillage du réseau de transport. Il assurera une correspondance majeure avec les RER A et E, la future ligne 15 du Grand Paris Express et le futur prolongement du tramway T1 à la station Val de Fontenay. Il apportera une alternative fiable et confortable à la voiture et contribuera ainsi à l'objectif de développement durable de l'Île-de-France avec 95 000 voyageurs supplémentaires attendus par jour sur ce prolongement. Le prolongement du Métro 1 bénéficiera des mêmes avantages que la Ligne 1 actuelle : automatisation des rames, portes palières, fréquence élevée, amplitude horaires importantes. C'est donc une nouvelle offre de transport efficace, fiable et confortable pour rapprocher un territoire dense du réseau structurant de transport.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**73 500 habitants desservis**  
dans un rayon de 800 mètres  
autour des 3 stations



**5 km**  
de tracé



**95 000**  
voyageurs  
quotidiens  
sur le prolongement

**Contacts presse :**

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Sébastien Mabile : [sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr) – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58

[www.iledefrance-mobilites.fr/presse](http://www.iledefrance-mobilites.fr/presse)

